

CONTRE-TRANSFERT

Étym. : du lat. *contra*, « opposé, contraire », et *trans* et *ferre*, « porter au-delà ».

Issu du vocabulaire de la psychanalyse. N'est pas employé en *sophrologie caycédième* mais plutôt en sophrologie analytique ou sophro-thérapie. Le contre-transfert recouvre les sentiments, les pensées et les représentations que le praticien porte sur la personne qu'il accompagne, les fantasmes qu'elle peut éveiller, mais aussi sur son histoire, sa façon de la dire et de la vivre. Il est extrêmement important que le praticien soit conscient de son contre-transfert et travaille constamment à le clarifier, afin d'éviter de projeter sur le patient ses propres représentations, ses idées, ses valeurs, ou de s'identifier à lui, ce qui aurait pour effet de gêner, sinon empêcher la juste évolution de ce patient.

Comme le transfert, le contre-transfert est inévitable. Mais, alors que le transfert est nécessaire pour permettre au patient d'évoluer vers sa propre réalité, le contre-transfert risque de constituer un frein à cette évolution. C'est pourquoi, comme une partie du contre-transfert est le plus souvent inconsciente, il convient que le praticien soit régulièrement supervisé par ses pairs.

En *sophrologie caycédième*, il est question d'alliance et non de transfert/contre-transfert. Mais pour qu'elle puisse se mettre en place, il faut en tout premier lieu que le sophrologue soit conscient des sentiments que génère en lui le sophronisant*. D'où l'importance pour les sophrologues d'être eux aussi supervisés.

Corrélat : alliance sophronique – sophrologie analytique – sophrologue – sophro-thérapie – transfert.

CORPORALITÉ

Étym. : empr. au lat. médiév. *corporeitas*, dér. du lat. *corporeus*, « qui appartient au corps » et « qui a un corps ».

Renvoie, en sophrologie, à l'intégration progressive, la perception affinée, au fil de l'entraînement*, du *schéma corporel*, dans toute sa densité et unité. La corporalité dépasse ou transcende la séparation arbitraire du corps et de l'esprit : le corps est la base même de la conscience* et participe au processus d'intégration de toutes nos expériences. « [...] corps que je suis et non corps que j'ai, totalité indivise qui caractérise mon être au monde comme visée incarnée. Le corps est sujet. » (Merleau-Ponty*, 1945)

Corrélat : capacités de la conscience – corps – Moi corporel – perception – schéma corporel.

CORPS

Étym. : du lat. *corpus*, « corps ».

D'un point de vue physiologique, voire biologique, organisme qui réunit l'ensemble des organes au service des fonctions fondamentales de la vie des êtres vivants. Sous cet angle, la pensée occidentale depuis Pythagore, en passant par le christianisme, a souvent opposé, à la différence de l'approche orientale, le corps à l'âme. Descartes, philosophe et mathématicien du XVII^e siècle, distingue en l'homme deux substances : la substance pensante (l'âme) et la substance étendue (le corps ou la matière).

Le courant phénoménologique établit une autre distinction qui intéresse la sophrologie et interroge cette dualité âme/corps établie par certains penseurs. Il ne faut pas confondre le corps-objet qui s'impose au médecin, par exemple, comme objet de connaissance en troisième personne, avec le corps-propre ou corps-sujet au cœur de mon existence, puissance de perception, d'action et d'insertion dans le monde, partie fondamentale de ma personnalité, qui me fait reconnaître que je n'ai pas simplement un corps mais que je suis mon corps. Le corps ne peut donc être conçu exclusivement comme une activité organique complexe : avant d'être l'objet d'une approche scientifique méthodique, il est d'abord, pour le sophrologue*, le propre d'une expérience intime, subjective et même sensitive. En sophrologie, la conscience du sujet s'éprouve elle-même charnellement dans une expérience ancrée, au point de pouvoir parler d'un corps-conscient ou d'une conscience-corps.

Cette conscience d'un corps-sujet est visée par la pratique sophrologique. La présence à soi passe donc par la capacité à pouvoir prendre conscience, de manière renouvelée, de mon corps comme la dimension essentielle de mon existence, qui m'inscrit ici et maintenant dans une expérience originelle et constitutive de mon être. L'expérience du corps en sophrologie est donc la manifestation d'une présence, qui se traduit conceptuellement par l'immersion d'une subjectivité de l'incarnation dans un instant précis de l'existence.

Corrélat : conscience – corporalité – existence – Merleau-Ponty – perception – présence – présent – schéma corporel – temps.

CORRÉLATION NOËTICO-NOËMATIQUE

Étym. : **corrélation**, du lat. *currere*, « avec », et *relatio*, « relation » ; **noético-**, de « noèse », du gr. *noësis*, « faculté de penser ou connaissance » ; **noématique**, de « noème », du gr. *noëma*, « pensée ».

Husserl (1859-1938), fondateur de la phénoménologie, veut exprimer notre rapport au monde. Le monde vécu, ce que l'homme du sens commun appelle le réel, prend toujours sens à partir d'une visée de la conscience*.

Pour un phénoménologue, la conscience est donatrice de sens ; elle constitue continuellement le sens des objets qu'elle appréhende : ce livre devant moi, ce paysage par ma fenêtre, etc.

La relation sujet*-objet nous inscrit dans un schéma nommé par Husserl « **corrélation noético-noématique** ». Husserl appelle l'objet de pensée le « **noème** », c'est-à-dire ce qui est visé par la conscience avec son sens, ses modes d'apparaître. Chaque contenu visé ou noème suppose un acte particulier de conscience ou « **noèse** ». La noèse désigne le vécu du sujet, l'acte de visée de la conscience : notre monde est en permanence structuré par nos actes de visée, c'est-à-dire par notre perception, mémoire, imagination*, etc.

La corrélation noético-noématique ne contient pas de connotation volontaire. Elle nous renvoie vers une structure de visée, c'est-à-dire une certaine manière de constituer l'objet de son expérience (voir « Intentionnalité »)